

DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ACTIVITÉ

- Développer nos prestations actuelles, notamment à travers le gain de marchés long terme,
- Ouvrir des agences en France et à l'international,
- Développer de nouvelles business lines.

POURSUITE DE L'EXCELLENCE

- Mettre en place des standards pour répondre à nos différents objectifs,
- Écouter toutes nos parties prenantes pour répondre à leurs attentes,
- Respecter la législation, la réglementation, les normes et toutes les exigences,
- Améliorer continuellement nos services, nos processus et la qualité de vie au travail,
- Écouter les remontées de chacun de nos collaborateurs et de nos clients pour améliorer leur satisfaction,
- Renforcer la communication avec nos clients pour augmenter notre réactivité.

BIEN-ÊTRE DE NOS ÉQUIPES

- Cultiver la bienveillance dans le management des équipes,
- Mettre en place des avantages durables pour l'ensemble des salariés en collaboration avec notre CSE,
- Développer la prévention concernant la santé mentale et les risques psychosociaux,
- Mettre en place des événements sportifs.

SECURITÉ DE NOS ÉQUIPES

- Poursuivre l'objectif de « zéro accident »
- Tout mettre en œuvre pour la sécurité de nos équipes, particulièrement lors des interventions sur nos sites clients,
- Analyser, évaluer et prévenir nos risques professionnels,
- Développer notre culture sécurité.

ENGAGEMENT POUR UN MONDE SOLIDAIRE

- Développer l'engagement de nos équipes auprès d'associations et d'ONG grâce au mécénat de compétences,
- Choisir des prestataires engagés dans le développement durable, avec une politique de recrutement inclusif.

SURETÉ NUCLÉAIRE

- Promouvoir la culture sûreté notamment l'attitude interrogative et la démarche prudente en toutes circonstances,
- Placer la sûreté dans la priorité sur toutes les interventions en milieu nucléaire,
- Respecter tous nos engagements vis-à-vis de l'ASN.

RADIOPROTECTION

- Limiter à un niveau aussi bas que raisonnablement possible l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants, en tenant compte des facteurs techniques, économiques et sociaux (principe ALARA),
- Limiter l'accès aux travaux sous rayonnements ionisants aux seuls salariés classés d'Oméa, en excluant les jeunes travailleurs de moins de 18 ans, les contrats à durée déterminée, les travailleurs temporaires et le personnel non classé,
- Ne pas faire intervenir le personnel d'Oméa en cas d'urgence radiologique ou de situation anormale de travail.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Réaliser des entretiens annuels d'évaluation et entretiens professionnels chaque année,
- Prendre en compte les besoins de formations et les souhaits d'évolution interne,
- Améliorer les échanges et la circulation de l'information technique afin de développer la collaboration interne,
- Participer à la formation des jeunes en animant une politique de recrutement de stagiaires et d'alternants.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Prévenir les pollutions et les impacts environnementaux liés à nos activités,
- Maintenir les bonnes pratiques de tri et de revalorisation des déchets,
- Développer le télétravail afin de réduire les émissions liées aux déplacements,
- Favoriser le reconditionnement des appareils et l'utilisation d'appareils reconditionnés,
- Favoriser l'utilisation des transports en commun et des mobilités douces,
- Utiliser des contrats de fourniture d'électricité avec une coopérative d'énergie renouvelable pour nos agences.